

**Fiche d'autorisation année 2017/2018**

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Ecole et classe fréquentées : .....



**« SORTIES »**



Demande d'autorisation à des fins pédagogiques.

Pour enrichir leurs activités pendant les TAPS, les animatrices et animateurs peuvent organiser périodiquement des activités autour de l'école et entreprendre des excursions à pied ou en autobus. Ainsi, nous vous demandons de compléter le coupon-réponse ci-dessous.

Je soussigné Madame ou Monsieur.....représentant légal de l'enfant ....., autorise/n'autorise pas\* mon enfant à participer aux activités de sorties  
Cette autorisation ne concerne que l'année scolaire en cours.

Le .....,

Signatures des représentant légaux,



**« PHOTOGRAPHIES »**

Demande d'autorisation.

Je soussigné Madame ou Monsieur .....représentant légal de l'enfant ....., autorise /n'autorise pas\* l'Accueil Péricolaire et les TAPS à photographier mon enfant au cours de ces activités et à utiliser les photos pour tous les documents de présentation de la structure ou d'une activité, journal, information sur une activité péricolaire.

Cette utilisation ne concerne que l'année scolaire en cours, et sera supprimée pour la rentrée prochaine. La photographie ne sera ni vendue, ni utilisée à d'autres usages, ni rétrocédée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographique qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile.

Le .....,

Signatures des représentants légaux,

**« DROIT AU MAQUILLAGE »**

Demande d'autorisation à des fins pédagogiques.



Les animatrices et animateurs peuvent organiser des activités d'expression et des ateliers de maquillage. Ainsi, nous vous demandons de compléter le coupon-réponse ci-dessous.

Je soussigné Madame ou Monsieur.....représentant légal de l'enfant ....., autorise /n'autorise pas \* l'Accueil Péricolaire et les TAPS à maquiller mon enfant au cours de ces activités et à participer aux ateliers de maquillage.  
Cette autorisation ne concerne que l'année scolaire en cours, et donc sera supprimée pour la rentrée

Le .....,

Signatures des représentants légaux,

\*Rayer la mention inutile.

